

THEATRES

CRESCENT.

La troupe "Baldwin Players" qui a ouvert la saison 1915-16 au Theatre Crescent, présente a la matinee et au spectacle du soir, la comédie desopilante "Stop Thief" de Cohan et Harris...

ORPHEUM.

Blanche Walsh et sa troupe d'acteurs de talent représentant "The Spoils of War" dont le theme fait ressortir d'une facon sensationnelle le role et les souffrances des femmes en temps de guerre.

On applaudit les musiciens celebres, Claudius et Scarlet, maestri du banojo, et dans une excellent comédie, intitulée "Neighbors", les artistes Walter Leroy et Emily Lytton, puis les excellents chanteurs George W. Barry et Maud Wolford...

Le cinema de l'Orpheum presente des vues et des paysages de differentes contrées, et l'orchestre de concert de l'Orpheum sous la direction du Prof. Emile Tasso joue des morceaux choisis.

Un pere de famille peu commode.

A 10 heures 30, hier soir, Louis Esquire, 4127 rue Nord Roman, est entre chez lui ivre, a lance un coutelet a la tete de son epouse et menacé de tuer ses quatre enfants. Mme Esquire a été egrement blessée a la joue.

La compagne contre le vice.

L'escouade de police contre le vice, est decidée a purger le quartier connu comme le "Tango belt", et a fait une nouvelle descente dans les maisons suivantes: Mme Thomas Taylor, 122 rue Sud Liberty, Sadie Johnson, 321 même rue; Cora J. Marie, 351 même rue, et Victoria Vignes, 336 même rue.

Un camionneur honnête.

Edward O'Neil, conducteur de camion trouva un porte-monnaie contenant 179 dollars, appartenant à Mme Stewart, 223 rue Sud Dorgenois. Le caporal Benkert ayant été avisé qu'O'Neil avait trouvé l'argent, se rendit chez ce dernier qui remit immédiatement l'argent au caporal.

La Guerre Sous-Marine et l'Impudence Allemande.

Dans un long article du journal conservateur "Deutsche Tageszeitung" le comte Heventlow propose qu'on dispense les sous-marins de toutes formalités dans leurs attaques contre les navires de commerce.

Ce n'est, dit-il, qu'en vertu d'une loi de guerre navale bien périmée que nos sous-marins sont obligés de se conduire comme des navires ordinaires et de s'approcher des bateaux qu'ils arrêtent de les visiter, etc. On ne saurait leur demander de se soumettre à ces formalités dans leurs attaques contre les vapeurs de pêche.

DECES

Société Française de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Décédé, lundi 13 septembre 1915, à 12:15 heures de l'après-midi, âgé de 68 ans, le sociétaire FRANÇOIS N. VALLET, natif de la Nouvelle-Orléans.

Meilleurs membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de septembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, MARDI 14 septembre 1915, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira du salon de F. Laudumiey et Cie, No. 112 rue Nord Ramparts, entre Ursulines et Hôpital.

Le Président, OCTAVE GARSAUD. Le Secrétaire, GEO. DASTE.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. R. ABER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funébres et Embaumers. 1108-1112 RUE NORD RAMPARTS. PHONE HEMLOCK 488.



Alexander Hamilton - Father of American Credit

DANIEL WEBSTER says of Hamilton: He smote the rock of National resources and abundant streams of revenue gushed forth; he touched the dead corpse of public credit and it sprang upon its feet! No man did more to build the Constitution of the United States than did Hamilton.

Budweiser Means Moderation. Anheuser-Busch Branch Distributors New Orleans, La.

France, Russie et l'Italie Suite de la 1ère page. Autrichiens souffrent les plus grandes pertes en dépit des renforts qu'ils reçoivent. Nos troupes tirent un grand avantage de nos automobiles blindées.

Soldats Brûlés Vifs. Suivant un rapport officiel, un officier de cosagues du Don, blessé en traitement à Kiev, rapporte qu'il a trouvé en Prusse Orientale, dans une tranchée, les cadavres de douze soldats russes, que les Allemands avaient enveloppés de paille et brûlés vifs.

Ils Maltraitent Leurs Soldats. D'après la "Gazette de Cologne" le représentant du Ministre de la Guerre allemand, répondant aux plaintes d'un certain nombre de députés, a déclaré à la Commission du Reichstag qu'une circulaire avait été envoyée aux armées afin de réprimer les mauvais traitements infligés aux soldats.

Depêche Spéciale à l'Abelle. Rome, via Paris, 13 septembre. Le quartier général italien donne le communiqué suivant: "Dans le Tyrol, dans la région de Trentino et de Carnie, les combats d'artillerie continuent malgré le brouillard. L'ennemi prend pour cible les villes derrière nos lignes."

L'UNION FRANÇAISE 323 N. REMPART. ECOLE GRATUITE DE FILLES Ouvrira le 15 Septembre.

Communiqué officiel de Belgique. Dépêche Spéciale à l'Abelle. Havre, France, 13 septembre. Le communiqué officiel belge aujourd'hui. VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL.

PETITES ANNONCES PERSONNEL. Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abelle, 520 rue Conti. Téléphone Main 2487.

PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue de la Contre-Sainte-Marguerite.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER! REIMS. Le Train de New York. Quitte la Station Terminal à 7:30 P. M.

EXCURSIONS Musique et danse Steamer HANOVER A Mandeville, \$50 cents (Correspondance par TRAINWAYS électricité à Lake Springs et Covington).

AGENTS DES BILLETS 229 rue St-Charles. Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

L'ABELLE de la Nouvelle-Orléans sert des abonnements au prix de \$3 sous par mois, de nos bureaux, ou \$5 sous par semaine pris au porteur.

VENTES AUX ENCHERES. Par JAS. A. BRENNAN et F. FILE ANNONCE JUDICIAIRE. Cottage Double No 600 rue Verret, coin Evelina. Saisie dans le procès et-dessus, de Louis Knop, par le Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un assortiment de whiskey, liqueurs, bière, tabac, et objets divers, etc. Succession de John W. Pollard.

ANNONCE JUDICIAIRE. SWISS & Co., Ltd., vs G. E. Tronclair et als. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,241 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'encan public, devant la Cour, au Palais de Justice, No. 109 rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le deuxième district de cette ville, le MÉRREDI 22 septembre 1915, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE. SWISS & Co., Ltd., vs G. E. Tronclair et als. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,241 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'encan public, devant la Cour, au Palais de Justice, No. 109 rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le deuxième district de cette ville, le MÉRREDI 22 septembre 1915, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

ANNONCE JUDICIAIRE. Sherman L. James vs. Mme Amy Henderson, veuve de Washington King. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 10,650 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'encan public, devant la Cour, au Palais de Justice, No. 109 rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le deuxième district de cette ville, le MÉRREDI 15 septembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

AVIS DE SUCCESSIONS Succession d'Isaac Delgado. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 99,291 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles ils ne peuvent être payés par lesdites raisons.

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de James Cronold. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 113,672 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles ils ne peuvent être payés par lesdites raisons.

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Lawrence Armstead. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 111,816 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles ils ne peuvent être payés par lesdites raisons.

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Leonado Fraia; épouse de Antonino Musso. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 113,242 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles ils ne peuvent être payés par lesdites raisons.

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Wm Kate H. DeLonger, veuve de William Henry Ford. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 113,483 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles ils ne peuvent être payés par lesdites raisons.

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de M. O. DMITRY et J. C. HENRIQUES, Avocats. M. O. DMITRY.

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Leonado Fraia; épouse de Antonino Musso. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 113,242 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles ils ne peuvent être payés par lesdites raisons.